

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 11-14 octobre 2004

RAPPORTS D'ÉVALUATION

**Point 6 de l'ordre du
jour**

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.3/2004/6-D

30 août 2004

ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM AU RWANDA

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Bureau de l'évaluation (OEDE): M. K. Tuinenburg tél.: 066513-2252

Fonctionnaire principal chargé de l'évaluation, OEDE: Mme A. Waeschle tél.: 066513-2026

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



RESUME

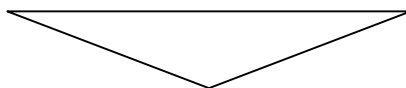
L'évaluation a consisté à porter un regard rétrospectif sur le portefeuille d'activités du PAM entre 1999 et 2003, et en particulier sur les liaisons entre urgence, redressement et développement. Elle a constaté que la marge de souplesse ménagée dès le début dans les interventions prolongées de secours et de redressement dans la région des Grands Lacs a facilité la transition entre secours d'urgence et activités de redressement. Grâce aux ressources humaines et aux infrastructures mises en place dans le cadre des opérations régionales, le PAM a pu ajuster rapidement la programmation et la formation de personnel national et international. Le passage des distributions générales de produits alimentaires à des distributions ciblées dans le cadre de la composante de redressement —qui consistait principalement en activités vivres pour la création d'actifs— a été l'une des initiatives les plus fructueuses du bureau de pays et du gouvernement en faveur des populations touchées qui n'avaient aucun autre moyen de subsistance. Cette formule a réduit au minimum le risque d'engendrer une dépendance vis-à-vis des distributions de secours d'urgence tout en préparant le terrain pour un développement durable; elle a aussi contribué à restaurer la confiance en soi d'une population qui avait subi la guerre et le génocide.

Toutes les réalisations constatées par la mission dans les domaines de la distribution de vivres pour la création d'actifs et le développement des ressources humaines se sont révélées être de bonne qualité et bien adaptées aux besoins de la population et du pays. En ce qui concerne la nutrition, il a été difficile, faute de données de référence, de mesurer et de quantifier les résultats, mais, pour les raisons exposées plus loin dans le rapport, le nombre relativement stable des bénéficiaires des centres de nutrition fait penser que les taux de malnutrition restent malheureusement beaucoup trop élevés dans beaucoup de régions du pays en 2004.

Considérant que le processus de transition n'est pas encore parvenu à son terme, la mission s'est déclarée favorable à la poursuite des activités de redressement et de nutrition dans le cadre de l'opération régionale, outre les distributions générales aux rapatriés et aux réfugiés. Elle a également soutenu le choix des deux activités de développement des ressources humaines prévues dans le programme de pays pour 2003–2006. Celles-ci correspondent à des priorités absolues du document de stratégie du gouvernement pour la réduction de la pauvreté et à deux des cinq objectifs du PAM: i) permettre aux ménages pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation, et ii) permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver.



PROJET DE DECISION*



Le Conseil d'administration prend note des informations et des recommandations figurant dans le Rapport résumé de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Rwanda (WFP/EB.3/2004/6-D).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



INTRODUCTION A L'EVALUATION¹

1. La présente évaluation porte sur la période postérieure à l'urgence, à savoir 1999 à 2003. Ses principaux objectifs étaient les suivants:
 - évaluer l'efficacité, l'efficience, l'impact, la durabilité et la pertinence du portefeuille d'activités du PAM dans le temps, à la lumière de la situation économique et socio-politique du pays;
 - formuler des recommandations qui soient pertinentes pour le portefeuille actuel d'activités du point de vue de la cohérence et des synergies, ainsi qu'en ce qui concerne les améliorations opérationnelles à apporter à certaines activités; et
 - tirer des enseignements à appliquer aux programmes futurs.
2. Une attention particulière a été portée au caractère approprié et à la rapidité des réponses du PAM à court terme et à plus long terme, y compris la mise à disposition de ressources en vivres et en espèces suffisantes en temps utile, et à l'adéquation des structures et des modalités de gestion du PAM dans le pays pour assurer la bonne administration des activités de redressement et de développement, aussi bien que le ciblage efficace et rationnel des bénéficiaires à mesure que la situation évoluait.

HISTORIQUE ET VUE D'ENSEMBLE DE L'INTERVENTION DU PAM

3. Le Rwanda est classé parmi les pays les moins avancés, avec un produit national brut par habitant de 230 dollars E.-U. en 2002, et a une des densités de population les plus élevées d'Afrique, soit en moyenne 305 personnes par km², ou 746 personnes par km² de terres arables; 90 pour cent de la population vivent en zone rurale, dont 40 pour cent de paysans sans terre. Malgré les programmes importants de redressement et de développement mis en œuvre depuis la fin de la guerre civile, le Rwanda restait classé au 158ème rang sur 175 pays dans le Rapport sur le développement humain pour 2003 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).
4. Le génocide de 1994 et la guerre qui a suivi, au cours desquels environ 1 million de personnes ont perdu la vie, ont eu des effets catastrophiques sur les ressources humaines du Rwanda, sur ses institutions et sur ses infrastructures économiques et sociales. Ils ont eu pour conséquence des déplacements massifs de population et la multiplication des personnes frappées par l'insécurité alimentaire, et ont exacerbé les problèmes de développement déjà anciens qui se traduisent par l'insécurité alimentaire, du fait d'une production insuffisante, de la forte densité de population, de l'insuffisance des superficies arables, de la place excessive occupée par l'agriculture dans l'économie, de la dégradation des terres, de conditions météorologiques défavorables, d'un commerce peu développé des produits de base et de services de soutien de l'agriculture médiocres. Au cours des dernières années, la pauvreté et l'insécurité alimentaire se sont aggravées, en particulier dans les zones exposées à la sécheresse; les enfants et les ménages dirigés par des femmes sont les plus durement touchés. Selon les informations figurant dans le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté établi en 2001, 64,1 pour cent des ménages vivaient au-dessous du seuil de pauvreté en 2000, contre 47,5 pour cent en 1990.

¹ La mission se composait d'un expert en situations d'urgence et en développement (chef d'équipe), d'un expert international en nutrition et santé publique, et d'un expert en développement rural. Un spécialiste principal de l'évaluation détaché du siège du PAM s'est joint à l'équipe la dernière semaine de sa mission à Kigali.



5. Pour relever ces défis, le PAM a depuis 1992 mis en œuvre diverses opérations de secours pour fournir des vivres et sauver la vie des affamés. L'opération qui a pris la plus grande envergure a été l'opération régionale d'urgence 5624 "Aide alimentaire dans la région des Grands Lacs" qui a duré de 1995 à 1999 et a concerné le Burundi, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda. L'opération au Rwanda a coûté 586,8 millions de dollars, et elle a touché 3 millions de personnes au Rwanda et dans les pays voisins.
6. Trois autres interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR) régionales ont par la suite été approuvées, le coût pour le Rwanda se chiffrant à 154,4 millions de dollars; l'intervention en cours doit s'achever en 2006. Trois projets d'action rapide et projets de développement pilotes, une opération d'urgence et une opération spéciale ont été approuvés et mis en œuvre au Rwanda, pour un coût de 19,8 millions de dollars:
 - projet d'action rapide Rwanda 6096: "Renforcement de la sécurité alimentaire par l'aménagement et la mise en valeur de marécages et de terrains en pente", 1999–2003;
 - opération d'urgence 6318: "Sécheresse dans le sud-est", 2000–2002;
 - opération spéciale 10169.0: "Appui logistique à l'action interorganisations de secours aux populations touchées par l'éruption volcanique de Goma", 2002;
 - projet de développement Rwanda 10076.0: "Appui à l'enseignement primaire dans les régions du Rwanda exposées à l'insécurité alimentaire", 2002–2004;
 - projet de développement Rwanda 10079.0: "Appui au renforcement de l'autosuffisance des ménages touchés par le VIH/SIDA", 2002–2004.
7. A compter d'août 1999, le PAM a modifié l'orientation de ses activités de façon à privilégier les activités de redressement en vue d'aider à réinsérer les groupes vulnérables dans le tissu économique et social, préoccupation importante dans les années suivant le génocide, tout en réduisant progressivement les distributions générales de produits alimentaires. Priorité a été donnée aux activités vivres pour la création d'actifs (VCA) visant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages.
8. Le programme de pays pour 2003–2006 prévoit à partir d'août 2004 des activités d'alimentation scolaire et de lutte contre les effets du VIH/SIDA qui sont actuellement menées dans le cadre de deux projets pilotes prolongés jusqu'en juillet 2004. Ces activités correspondent à des priorités absolues du document de stratégie du gouvernement pour la réduction de la pauvreté et de la politique de développement du PAM. Le programme de pays sera mis en œuvre en tandem avec l'IPSR régionale 10062.1, qui sera opérationnelle jusqu'à décembre 2006 et permettra de continuer à distribuer une aide alimentaire aux réfugiés et aux rapatriés, d'appuyer la réinsertion des militaires démobilisés ainsi que des activités VCA et de soutien nutritionnel. À la lumière des résultats qu'elle a pu constater, la mission a pleinement approuvé cette approche. Elle a recommandé que les activités VCA et de santé maternelle et infantile fassent partie intégrante du programme de pays si les IPSR devaient prendre fin.
9. Au cours de la période sur laquelle a porté l'évaluation, 169 804 tonnes de vivres ont été distribuées pour un coût estimatif de 140 millions de dollars. Le nombre des bénéficiaires par année et par type d'intervention est indiqué au tableau ci-après.



NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM								
Année	Réfugiés/ rapatriés	Secours/ nutrition	Redressement/ VCT	Sécheresse	Autres*	Alimentation scolaire	VIH/ SIDA	Total
1999								
IPSR 6077	71 240	52 885	54 965	220 000	76 570	-	-	475 660
PAR 6096	-	-	18 138	-	-	-	-	18 138
								(493 798)
2000								
IPSR 6077	24 299	20 858	75 000	253 407	16 300	-	-	389 864
Op. d'urg. 6318	-	-	-	253 907	-	-	-	253 907
PAR 6096	-	-	44 815	-	-	-	-	44 815
								(688 586)
2001								
IPSR 6077/ 10062.0	21 559	13 950	78 195	83 500	15 885	-	-	213 089
Op. d'urg. 6318	-	-	9 719	40 887	-	-	-	50 606
PAR 6096	-	-	3 960	-	-	-	-	3 960
								(267 655)
2002								
IPSR 10062.0	38 145	21 228	66 954	-	13 859	-	-	140 186
DÉV. 10076	-	-	-	-	-	176 101	-	176 101
DÉV. 10079	-	-	-	-	-	-	53 280	53 280
PAR 6096	-	-	8 423	-	-	-	-	8 423
								(377 990)
2003								
IPSR 10062.0	22 600	20 400	49 438	-	27 472	-	-	119 910
DÉV. 10076	-	-	-	-	-	201 763	-	201 763
DÉV. 10079	-	-	-	-	-	-	86 835	86 835
PAR 6096	-	-	21 880	-	-	-	-	21 880
								(430 388)

*Autres: Vivres pour la formation (VPF), soldats démobilisés, détenus (période limitée seulement), alimentation en institution.

PAR: projet d'action rapide.



QUESTIONS DE STRATEGIE ET DE CONCEPTION

Évaluation et ciblage

10. L'aide apportée dans le cadre de l'opération d'urgence régionale 5624 visait tous les groupes de population affectés par le conflit intérieur —réfugiés, rapatriés et personnes déplacées— ainsi que les individus ayant besoin d'un soutien ou d'une récupération au plan nutritionnel.
11. Les rapatriés ont reçu un lot de rapatriement de trois mois avant d'être réinsérés dans leur communauté d'origine, où ils devaient par la suite bénéficier de programmes VPF. Les survivants du génocide, en particulier les veuves et les orphelins, ont également reçu des rations alimentaires du PAM. La décision de cibler tous les groupes vulnérables dans le cadre de divers programmes a contribué à réduire les tensions sociales.
12. Les premiers travaux d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) ont eu lieu en 2001 et ont contribué à améliorer les secours d'urgence et l'aide au redressement en permettant de répondre aux besoins identifiés de manière efficace et durable. Le ciblage des zones géographiques et des groupes de bénéficiaires a constamment été affiné grâce à l'ACV et à d'autres données relatives à la sécurité alimentaire provenant du Réseau d'alerte rapide en cas de famine et de l'Union européenne, ainsi qu'aux évaluations de la situation alimentaire des ménages faites par *Save the Children*.

Activités de redressement et de développement

13. La marge de souplesse offerte par l'IPSR régionale a permis de réorienter facilement les vivres des activités de secours vers les activités de redressement, et vice-versa, ou d'un pays vers un autre. L'évolution des priorités a ainsi pu être prise en compte facilement et rapidement sans trop de complications administratives ni pertes de temps.
14. Le PAM et le gouvernement ont privilégié le passage progressif des secours d'urgence aux activités de redressement et de développement, en vue de préparer le terrain pour un développement durable et de réduire le risque de dépendance des bénéficiaires vis-à-vis des distributions générales de produits alimentaires, de favoriser chaque fois que possible les activités de redressement VCA ou VPF axées sur la restauration de l'agriculture, les infrastructures de base et le logement, et la mise en valeur des ressources humaines.
15. La conception du projet d'action rapide de mise en valeur de terres marécageuses en 1998 s'inspirait de l'expérience de l'IPSR régionale dans le cadre de laquelle cette activité avait commencé. Les directives pour la formulation de ce projet et celles qui se rapportaient à la constitution de comités ou d'associations de gestion des initiatives VCA ont été appliquées en 2001 pour la conception et l'exécution du projet pilote de développement appuyé par le PAM pour lutter contre les effets du VIH/SIDA.



MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS EN COURS

Secours

⇒ *Réfugiés et rapatriés*

16. Le PAM assume depuis juin 2003 la responsabilité de la distribution des produits d'aide alimentaire dans tous les camps de réfugiés au Rwanda, conformément au nouveau memorandum d'accord signé avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). De l'avis des représentants du HCR et du PAM au Rwanda, le nouveau système fonctionne bien.
17. En 2003, 31 000 réfugiés accueillis dans trois camps ont reçu des rations alimentaires du PAM. L'instabilité qui persiste dans l'est de la République démocratique du Congo, région d'origine de la plupart des réfugiés, a fait obstacle au rapatriement volontaire.
18. Lors d'une visite à un petit camp du Kigeme (Gikongoro), la mission a noté que les mesures et les infrastructures nécessaires étaient en place. Aucune plainte n'a été enregistrée concernant l'aide alimentaire.
19. En 2003, 22 600 Rwandais ont été rapatriés; l'effectif restant de réfugiés est actuellement estimé à 40 000 personnes.

⇒ *Nutrition*

20. Près de 24 pour cent des enfants présentaient une insuffisance pondérale, grave dans 5 pour cent des cas, ce qui indique que l'amélioration de la situation nutritionnelle au cours de la décennie passée a été très faible. Le taux global de mortalité infantile est de 122 pour 1 000 naissances vivantes; la mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans est de 196 pour 1 000 naissances vivantes.
21. L'absence d'informations de référence sur la nutrition de la population dans son ensemble dans les zones ciblées par le PAM a empêché le Programme et ses partenaires de procéder à des estimations pour cibler les populations devant bénéficier de programmes d'alimentation sélectifs et d'évaluer l'efficacité des interventions nutritionnelles.
22. La mission a noté qu'aucune amélioration significative de l'état nutritionnel ne s'était produite entre 1996 et 2000, en dépit de l'aide considérable apportée par le PAM et ses partenaires. L'insécurité alimentaire générale est demeurée la cause principale de malnutrition. Les mauvaises récoltes répétées, principalement du fait de la sécheresse, ont aggravé les effets négatifs d'une pauvreté généralisée.

⇒ *Micronutriments*

23. Pour ce qui est de la prévalence de l'anémie ferriprive, 17 pour cent seulement des femmes ayant accouché au cours des cinq années précédentes avaient reçu des compléments de fer, et ce pendant moins de trois mois.
24. Les taux d'anémie de plus de 50 pour cent chez les enfants en général, et de 29 pour cent de carence en vitamine A chez les enfants d'âge préscolaire font ressortir la gravité potentielle des carences en micronutriments. Seulement 14 pour cent de femmes ayant accouché au cours des cinq années précédentes avaient reçu un complément de vitamine A à forte dose juste après la naissance de l'enfant.



25. Le bureau de pays de PAM a fourni du sel iodé, bien que les nécessaires de contrôle de l'iode aient fait défaut ou n'aient pas été utilisés régulièrement, de l'huile végétale enrichie en vitamine A et en vitamine D, et des aliments mélangés enrichis en vitamines et en sels minéraux pour compenser les carences en micronutriments.
26. Indépendamment de la politique de fourniture de sel iodé du PAM, la législation gouvernementale exige que tout le sel importé soit iodé. La mission a été informée que 90 pour cent des ménages consommaient du sel convenablement iodé.

⇒ *Alimentation complémentaire et alimentation thérapeutique*

27. Dans le cadre des IPSR régionales, le PAM a fourni des vivres pour les programmes d'alimentation complémentaire et les programmes d'alimentation thérapeutique, et a assumé la responsabilité directe des programmes d'alimentation complémentaire. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a fourni le lait à des fins thérapeutiques et a assuré l'encadrement technique des partenaires d'exécution des programmes d'alimentation thérapeutique.
28. Les centres d'alimentation ont utilisé le rapport poids-âge (émaciation) comme critère d'admission. Le PAM a modifié en 1999 l'indicateur d'admission aux programmes pour adopter le rapport poids-taille de façon à réduire le nombre de bénéficiaires et "cibler son action sur la malnutrition grave."
29. En 2000, le PAM a révisé les objectifs des programmes d'alimentation complémentaire afin, qu'au lieu de couvrir les enfants âgés de moins de 5 ans, ils visent seulement les enfants de moins de 3 ans et toutes les femmes enceintes et mères allaitantes, et soient recentrés. Les programmes d'alimentation thérapeutique s'adressaient à tous les enfants souffrant de malnutrition grave de la même tranche d'âge.
30. Faute de données de référence sur la nutrition et d'enquêtes nutritionnelles périodiques portant sur la population dans son ensemble, la mission n'a pu établir d'estimation claire du nombre des personnes atteintes de malnutrition qui avaient besoin d'un soutien nutritionnel; il a donc été impossible de déterminer dans quelle mesure les programmes d'alimentation permettaient de couvrir de manière adéquate les besoins des bénéficiaires visés.
31. Les centres de nutrition appuyés par le PAM ont mené des activités complémentaires en sus des distributions d'aliments aux bénéficiaires des programmes d'alimentation complémentaire et des programmes d'alimentation thérapeutique ainsi qu'au personnel soignant, notamment dans le domaine de l'éducation sanitaire et nutritionnelle, des démonstrations d'utilisation des produits alimentaires et des activités visant à améliorer l'accès des bénéficiaires aux vivres.
32. D'autres difficultés ont entravé la réalisation des objectifs nutritionnels: différences de culture et de croyance entre les bénéficiaires et le personnel des centres de nutrition en ce qui concerne la nutrition, la santé, l'alimentation infantile et les soins aux enfants; peu de femmes ont pris part à la gestion du projet et la participation des pères a été faible.
33. Le PAM avait pour politique d'impliquer de plus en plus le gouvernement dans les programmes d'alimentation, mais les centres de nutrition qui ne bénéficiaient pas du soutien financier et technique d'une organisation non gouvernementale (ONG) n'ont disposé que d'un personnel et de ressources techniques limités.



34. Entre 1999 et 2003, le nombre des centres de nutrition est tombé de 252 à 93. Une évaluation faite en 2002 avait conclu qu'en l'absence de rations générales répondant bien aux besoins des populations vivant dans l'insécurité alimentaire, les programmes d'alimentation complémentaire ne pourraient avoir qu'un impact minimal sur la malnutrition, et que l'aide du PAM devrait être intégrée dans les services communautaires de santé pour favoriser le dépistage et le traitement des individus présentant des problèmes médicaux.

REDRESSEMENT ET DEVELOPPEMENT

Activités VCA

35. Les activités VCA dans les zones d'insécurité alimentaire ont représenté le gros des actions de redressement, et se sont concentrées sur la production agricole en tant que fondement du développement à long terme au Rwanda. Les programmes VCA ont concerné la bonification de terres marécageuses, la conservation des sols, la production vivrière, le boisement rural, la multiplication de semences et la création de jardins scolaires.
36. La mission a estimé que les activités VCA constituaient une stratégie appropriée pour le secteur agricole, car i) beaucoup d'entre elles avaient un coefficient de main-d'œuvre élevé et utilisaient des techniques locales qui exigeaient peu de ressources non-alimentaires, ii) elles contribuaient de façon pratique à remédier aux problèmes de sécurité alimentaire à venir tout en apportant une assistance immédiate et à court terme aux populations dans le besoin, et iii) elles étaient génératrices d'avantages à plus long terme.
37. La **bonification de terres marécageuses** répondait à une orientation importante de la stratégie nationale pour l'agriculture, et est restée la plus grande intervention appuyée par l'aide alimentaire. Au cours des cinq dernières années, ce sont 11 466 hectares qui ont été remis en état, soit 15 pour cent des marécages sous cultures. Les terres ainsi récupérées ont été distribuées aux travailleurs des projets ou confiées à des associations d'agriculteurs.
38. Les terres marécageuses bonifiées sont fertiles, productives et adaptées à la production rizicole à condition que les informations, les technologies et les compétences nécessaires soient disponibles; il est possible de faire deux récoltes de riz par an. Dans la région de Bugesera, par exemple, la production de riz a augmenté de 280 pour cent pour atteindre 7 tonnes/hectares grâce à la mise en place de réseaux d'irrigation et de drainage.
39. La **conservation des sols** par la construction de terrasses est d'une importance majeure au Rwanda, "pays des mille collines". Entre 1999 et 2003, 1 243 hectares de terres en pente ont été aménagées en terrasses et 1 273 hectares de terres boisées ont été mises en valeur. Les pépinières ont produit 16 millions de jeunes arbres, soit l'équivalent de 10 000 hectares de parcelles boisées communautaires supplémentaires. La construction de terrasses associée à la bonification de marécages a eu un impact à long terme sur les bassins versants et l'environnement. Les activités ont également permis de protéger deux lacs de barrage qui produisent de l'énergie électrique pour la majeure partie du pays.
40. L'ONG HELP AGE Rwanda a mis au point dans la zone de Ruhengeri des techniques prenant en compte la nécessité d'intégrer l'aménagement en terrasses, l'agroforesterie et la remise en état des routes. L'assistance technique apportée par l'ONG a également assuré des résultats de bonne qualité. Les propriétaires fonciers ont reçu une aide alimentaire pour la réalisation de terrasses, mais la mission a estimé qu'ils auraient dû être aussi indemnisés pour la perte de production agricole pendant une campagne.



41. Les résultats dans la région de Gikongoro ont été moins satisfaisants en raison de l'acidité des sols, qui avaient besoin d'un chaulage pour être fertiles après l'aménagement en terrasses. Le coût de l'opération a été d'environ 400 000 RWF/hectares², montant bien supérieur aux capacités financières des agriculteurs. Le Ministre de l'agriculture a informé la mission qu'un fonds spécial de 99 millions de RWF avait été réservé à cette fin, mais que l'état extrêmement mauvais des routes avait empêché les camions d'acheminer la chaux à destination.
42. Les **programmes d'infrastructures** appuyés par le PAM ont été axés sur la remise en état ou la construction de routes de desserte rurale; 1 400 kilomètres ont ainsi été aménagés au cours de la période sur laquelle portait l'évaluation. Ces routes de desserte permettent souvent d'accéder aux marécages et sont de bonne qualité. La mission a noté que la communauté entière contribuait à leur entretien, sans recevoir de rations alimentaires du PAM, manifestant ainsi un vif intérêt pour la préservation des routes en raison de leur importance pour la vente des produits des terres marécageuses.
43. Dans la région accidentée du nord de la province de Ruhengeri, la construction de routes a été beaucoup plus difficile du point de vue de l'organisation et des impératifs techniques. La mission a néanmoins constaté des résultats acceptables. Les besoins de la population en matière de réseau routier et l'intérêt qu'elle porte à la question sont incontestables, mais l'entretien est difficile à cause de la forte érosion qui se produit à chaque saison des pluies et des besoins correspondants de réparations régulières; les efforts à consentir dépassent évidemment les capacités des riverains.
44. L'**équipement des zones rurales pour la fourniture d'eau** a également bénéficié d'une aide: 604 kilomètres de canaux, 50 puits de faible profondeur et 54 barrages pour abreuver le bétail ont été construits. Sur un site visité, 1 992 bénéficiaires, dont 63 pour cent de femmes, ont posé 25 kilomètres de tuyauteries. Les bénéficiaires ont travaillé par roulement, avec changement d'équipe tous les 22 jours. L'eau potable est ainsi disponible pour 1 500 ménages.
45. Des comités de gestion de l'eau ont été constitués sur tous les sites visités par la mission. Les droits ont été fixés empiriquement, et vont de 1 RWF le litre à 100 RWF par mois et par famille pour une quantité illimitée d'eau. Les droits ainsi perçus ne représentent souvent qu'une fraction des coûts d'entretien effectifs. Les fonds collectés sont déposés sur des comptes bancaires de district et administrés par les conseils de district. La mission a estimé que les droits d'utilisation de l'eau devraient être calculés de façon à couvrir au moins les coûts d'entretien du réseau de distribution. Elle a été d'avis que les comités de gestion de l'eau devraient administrer eux-mêmes les fonds collectés.
46. Entre 1999 et 2001, le PAM a appuyé la construction de 12 440 logements pour les veuves sans abri, les ménages dirigés par une femme, les survivants du génocide et les personnes âgées et sans ressources, ce qui représente environ la moitié des logements construits au Rwanda pendant cette période avec le concours de la communauté internationale. La construction de logements a eu un effet significatif sur la sécurité alimentaire, en permettant aux bénéficiaires de participer pleinement à la production alimentaire une fois qu'ils étaient installés de manière permanente.
47. Sur les trois sites visités, la mission a jugé les logements de bonne qualité. Les bénéficiaires ont déclaré qu'ils préféreraient désormais vivre dans des villages au lieu d'être dispersés dans les collines comme autrefois, parce qu'ils se sentaient plus en sécurité et avaient plus facilement accès aux services de base, sociaux et autres.

² Environ 690 dollars (1 dollar = 575,3 RWF en juillet 2004).



Vivres pour l'éducation

48. Le gouvernement a donné la priorité à l'éducation de base et s'est engagé à assurer la scolarisation dans le cycle primaire de tous les enfants rwandais d'ici à 2010, objectif qui suppose un appui considérable de la communauté internationale.
49. Le programme d'alimentation scolaire appuyé par le PAM vise à aider le Rwanda à reconstruire le système d'enseignement du pays, en grande partie détruit par le génocide. Les activités ont commencé en février 2002 dans six écoles primaires pour se développer rapidement et atteindre 200 écoles en février 2004: des repas chauds ont été servis à 180 000 écoliers du primaire, dont 51,2 pour cent de filles, et une ration à emporter de 3,6 kilogrammes d'huile végétale par famille et par mois a été distribuée à 28 800 filles de la quatrième à la sixième année afin de les encourager à fréquenter régulièrement l'école et à terminer le cycle primaire. Dans la plupart des écoles qui reçoivent une aide, les parents ont versé des contributions mensuelles de 50 à 100 RWF pour couvrir le coût des articles non alimentaires et ont participé à la gestion des cantines.
50. La mission a fait siennes les conclusions auxquelles avait abouti l'examen à mi-parcours effectué par le bureau de pays en mai-juin 2003 en ce qui concerne l'accroissement des taux d'inscription et de fréquentation dû au programme d'alimentation scolaire (voir paragraphe 67). Il existait cependant des problèmes préoccupants: i) coordination et collaboration insuffisantes avec l'UNICEF, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et d'autres partenaires techniques, ii) capacité administrative limitée du Ministère de l'éducation pour gérer le projet de manière durable, et iii) suivi insuffisant par le PAM, les ONG et les autres partenaires en raison de l'ampleur du projet. Le gouvernement s'est engagé à résoudre ces problèmes avec le concours des partenaires, car il souhaite mettre en place un programme national d'alimentation scolaire pour toutes les écoles primaires dans un proche avenir.

VIH/SIDA

51. Le Rwanda est l'un des dix pays africains les plus touchés par le VIH/SIDA: la prévalence de la maladie est estimée à 8,9 pour cent parmi les personnes âgées de 15 à 49 ans. En 2001, environ 500 000 personnes vivaient avec le VIH/SIDA; les personnes atteintes du SIDA occupaient plus de 60 pour cent des lits disponibles dans les hôpitaux. Un traitement anti-rétroviral limité n'était offert que dans quelques centres spécialisés de la capitale.
52. Les quatre activités centrales du projet de développement Rwanda 10079.0 sont les suivantes: i) activités génératrices de revenu, ii) formation professionnelle, iii) formation aux compétences vitales, et iv) appui et conseil entre pairs. En avril 2004, 63 projets avaient été mis en œuvre par le truchement de deux ONG internationales et d'associations locales. Au cours des deux dernières années, le projet de développement Rwanda 10079.0 a distribué des rations alimentaires à 95 420 personnes, dont plus de 70 pour cent de femmes. La participation des bénéficiaires à certaines activités a renforcé l'efficacité du projet.
53. Les principales difficultés rencontrées dans l'exécution du projet ont été les suivantes: i) insuffisances du suivi et des comptes rendus du PAM à l'échelon du bureau auxiliaire et du Ministère de la santé à l'échelon des districts et des provinces, ii) manque de partenaires d'exécution, et iii) coordination insuffisante de la programmation entre le gouvernement, le PAM et les autres organismes des Nations Unies.



GESTION DES PRODUITS ALIMENTAIRES

54. Le bureau de pays du PAM était bien équipé pour gérer la logistique de toutes les activités. Il disposait i) d'un entrepôt central d'une capacité de 11 000 tonnes à Kigali, ii) de quatre points de livraison avancés répartis dans l'ensemble du pays, dont la gestion est confiée à la Fédération luthérienne mondiale depuis 1998, iii) d'un parc de six camions de 15 tonnes et de quatre remorques de 15 tonnes, et iv) d'un atelier de réparations mécaniques. Les technologies de l'information et de la communication fonctionnent efficacement; après vérification interne, les systèmes WINGS et COMPAS ont été installés en octobre 2003.
55. Les entrepôts visités figuraient parmi le plus propres et les mieux tenus jamais vus par la mission. Aucun problème particulier de pertes n'a été noté: les pertes signalées ont représenté 0,4 pour cent des volumes réceptionnés entre 1998 et 2003, et seulement 0,04 pour cent en 2003, soit 13,5 tonnes sur les 33 000 tonnes acheminées.
56. Chaque fois que possible, le bureau de pays du PAM achète des produits alimentaires dans le pays ou dans la région. En dépit des disponibilités limitées de produits locaux, en 2003 le bureau de pays a pu acheter 3 574 tonnes, soit 13 pour cent des approvisionnements: 730 tonnes de gruaux de maïs, 2 304 tonnes de légumineuses et 540 tonnes de mélange maïs-soja, achats évalués à plus de 1 million de dollars.
57. Les bénéficiaires sont familiarisés avec les quantités et les types de produits alimentaires fournis et aucun problème lié à leur utilisation n'a été signalé. Toutefois en ce qui concerne la ration d'huile végétale à emporter pour les filles, la mission a recommandé que le bureau de pays cherche des éclaircissements sur les politiques et les directives en vigueur du PAM concernant le volume des rations, et ajuste la ration mensuelle en conséquence.

SUIVI ET ÉVALUATION

58. Avec l'introduction de programmes axés sur le développement en 2001, le bureau de pays a élaboré des cadres logiques pour tous les projets; un manuel de suivi-évaluation indiquant les divers formulaires à remplir pour rendre compte des activités a été établi et distribué aux trois bureaux auxiliaires.
59. L'affectation de quatre à six fonctionnaires dans chaque bureau auxiliaire pour suivre tous les aspects des activités appuyées par le PAM a contribué utilement à assurer un niveau généralement élevé de comptes rendus sur les apports et les résultats à court terme comme l'a constaté la mission. Celle-ci a noté avec satisfaction que l'abondante documentation établie à son intention avant son arrivée était complète et précise.
60. Des visites de suivi ont été effectuées par les comités provinciaux d'aide alimentaire, qui sont composés de représentants de divers ministères et du PAM. Ces visites ont contribué à faire participer les organismes homologues nationaux à la gestion du projet et des produits alimentaires, ainsi qu'à la mise en œuvre d'améliorations.
61. Les formulaires sont remplis par les partenaires d'exécution et par les contrôleurs de terrain du PAM, et sont transmis aux bureaux auxiliaires pour traitement et analyse en vue d'établir les rapports de situation mensuels et autres comptes rendus.



PROBLÉMATIQUE HOMMES-FEMMES

62. En raison du génocide et de ses conséquences, les femmes représentent au moins 60 pour cent des participants aux activités VCA et VPF, mais elles sont sous-représentées dans les instances décisionnelles des projets, par exemple les comités de distribution de produits alimentaires. Comme dans d'autres pays, cette situation tient principalement à leur faible niveau d'instruction et au manque de confiance en soi qui les empêche de se porter candidates aux élections. Pour améliorer la situation, le PAM a poursuivi le travail de sensibilisation des partenaires d'exécution et les a encouragés à soutenir les cours d'alphabétisation fonctionnelle pour femmes adultes afin de permettre à celles-ci de tirer davantage profit des possibilités de développement.
63. L'étude d'impact sur les femmes et les hommes entreprise par le PAM en mars 2001 a conclu que les activités de redressement appuyées par le PAM avaient rehaussé de manière significative le statut social des femmes dans la communauté, en permettant à celles-ci de posséder en propre des actifs, en développant leur sentiment d'intégration et en promouvant la réconciliation.

COORDINATION ET PARTENARIAT

64. Les activités ont été mises en œuvre en coopération avec les services des ministères et avec les autorités locales. Des comités d'aide alimentaire, constitués avec le concours des bureaux auxiliaires du PAM, sont opérationnels dans chacune des provinces pour établir les priorités, cibler les bénéficiaires, distribuer les vivres et assurer le suivi-évaluation de l'exécution et des résultats des projets.
65. Les ONG internationales et locales et les différents organismes des Nations Unies ont aussi été des partenaires importants. Malheureusement, les ressources dont disposaient tous les partenaires ont diminué à mesure que la situation socio-politique s'améliorait; c'est là la principale raison pour laquelle des partenariats renforcés avec l'UNICEF, la FAO, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) ne se sont pas concrétisés autant qu'on l'espérait. Il a ainsi été plus difficile pour le PAM, qui travaillait lui aussi avec des fonds limités, d'assurer un soutien technique adéquat aux activités de son portefeuille.

RESULTATS

66. La mission a conclu que l'aide alimentaire du PAM a contribué puissamment à éviter une crise humanitaire majeure et à atténuer les souffrances de la population touchée. Les secours du PAM ont assurément permis d'éviter un nombre considérable de décès parmi les personnes les plus vulnérables et empêché les taux de malnutrition de s'aggraver encore.
67. La mise en œuvre des programmes d'alimentation scolaire dans certaines provinces au cours des deux dernières années a contribué à accroître la résistance des enfants aux maladies. Au plan éducatif, les résultats suivants ont été notés: i) réduction des taux d'abandon scolaire, des retards et de l'absentéisme (la fréquentation atteignant 90 à 95 pour cent), ii) réduction des dépenses d'énergie pour les enfants qui devaient précédemment rentrer à la maison pour déjeuner et arrivaient en retard aux cours de l'après-midi, iii) allongement des périodes de pleine attention, en particulier l'après-midi, iv) les écolières ne doivent plus rester à la maison mais sont autorisées à poursuivre leurs



études, v) le produit de la vente d'huile végétale semble couvrir le coût des droits de scolarité, des uniformes et des manuels scolaires, et appuyer des activités lucratives et de renforcement de la sécurité alimentaire, vi) les parents, en particulier les mères, ont plus de temps pour leurs activités personnelles, et enfin vii) 2 000 emplois de cuisiniers, principalement des hommes, ont été créés dans les cantines.

68. En outre les programmes de redressement ont eu les effets immédiats suivants sur la vie des bénéficiaires et des communautés: i) disponibilités accrues de vivres pour les ménages, ii) revenus accrus, en particulier pour les femmes s'adonnant à des activités lucratives, iii) accès amélioré aux services et iv) réduction des migrations à la recherche d'un travail rémunéré. Le revenu de la production rizicole, par exemple, a été estimé à 40 000 RWF par an et par ménage. Les bénéficiaires et les associations d'agriculteurs que la mission a interrogés ont indiqué que leurs conditions de vie s'étaient considérablement améliorées et qu'après avoir satisfait leurs besoins alimentaires, sanitaires et éducatifs, ils pouvaient encore investir dans des intrants et, le cas échéant, cotiser au système national de sécurité sociale. Le temps consacré par les femmes à la corvée d'eau a été réduit de 2–3 heures par jour à 20 minutes, ce qui leur permet de consacrer plus de temps au ménage et aux activités lucratives. Le nombre des patients qui fréquentent les centres de santé pour faire soigner des maladies transmises par l'eau a été sensiblement réduit.

ENSEIGNEMENTS

69. Après les premières phases de l'opération d'urgence, pendant lesquelles il s'agissait en priorité de sauver des vies, des distributions ciblées ont été entreprises dès que possible pour lancer des activités de redressement axées sur l'un des principaux problèmes des bénéficiaires, l'insécurité alimentaire. Le risque que l'aide du PAM pérennise la dépendance ne s'est pas concrétisé, parce que les programmes de secours et de développement étaient conçus de façon à éliminer la dépendance en assurant aussitôt que possible la création d'actifs dans les domaines de la production agricole, du logement, de l'éducation et de la formation.
70. Vu la situation de sortie de crise au Rwanda et l'urgence, l'utilisation des ressources a été aussi souple que possible, ce qui a facilité le passage des distributions générales de secours à une distribution ciblée liée aux activités de redressement. Le passage aux activités VCA a été l'une des meilleures initiatives du bureau de pays du PAM et du gouvernement en faveur de la population affectée car elle a aidé à rétablir la confiance d'une population qui avait subi le génocide et la guerre. La rémunération du travail effectué en vivres plutôt qu'en espèces a été un aspect de l'aide du PAM particulièrement apprécié par tous les bénéficiaires interrogés par la mission.
71. Le PAM a pu fournir du personnel de qualité en nombre suffisant, assurer la bonne direction des opérations, une gestion positive et novatrice et mettre en place un bureau et une logistique efficaces. Ces facteurs étaient absolument nécessaires pour passer de l'aide d'urgence au sens plus strict à un programme de redressement qui, par définition, débute toujours dans un climat défavorable à l'issue d'une crise grave. Le bureau de pays du PAM a également tenté de répondre aux besoins de personnel du point de vue des effectifs et des compétences, et de renforcer les capacités par la formation pour répondre à l'évolution des besoins.



72. La participation du gouvernement à tous les niveaux, tant national que local, était indispensable pour dépasser le stade des secours et engager une action de redressement et de développement. La constitution de comités provinciaux d'aide alimentaire dans chaque province et le soutien qui leur a été apporté a été une initiative particulièrement heureuse du gouvernement, qui a ainsi montré sa volonté de participer pleinement au processus de redressement.

RECOMMANDATIONS

73. Un résumé des principales recommandations de la mission et des mesures envisagées ou prises par le PAM figure en annexe au présent rapport.



ANNEXE

RESUME DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION ET DES MESURES PRISES EN CONSÉQUENCE PAR LA DIRECTION— PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM AU RWANDA		
Recommandations d'OEDE (mai 2004)	Pour action par	Réponse de la direction et mesures prises (juillet 2004)
Nutrition et micronutriments		
S'assurer que des enquêtes nutritionnelles de référence sont effectuées dans les régions où intervient le PAM et où la malnutrition persiste.	Bureau de pays	Le PAM étudie la faisabilité d'enquêtes de référence avec l'UNICEF. Les principaux problèmes sont d'ordre financier, parce que l'IPSR n'a pas de budget pour réaliser de telles enquêtes. Une enquête sommaire a déjà été lancée dans la région de Bugesera, caractérisée par l'insécurité alimentaire, en collaboration avec Médecins sans frontières; le PAM recherchera des partenariats renforcés avec les ONG pour définir d'autres sites où effectuer des enquêtes de dépistage, pour autant que les ressources le permettront.
Réexaminer le mémorandum d'accord tripartite relatif aux programmes de nutrition afin de préciser les engagements de toutes les parties et d'assurer des approvisionnements alimentaires et des équipements adéquats pour l'alimentation complémentaire et l'alimentation thérapeutique.	Bureau de pays	L'accord tripartite en vigueur qui a été signé le 11 novembre 2002 par le Ministère de la santé, l'UNICEF et le PAM, définit les rôles et les attributions de toutes les parties concernées par les programmes d'alimentation complémentaire et les programmes d'alimentation thérapeutique. Le PAM renforcera son action de sensibilisation auprès de l'UNICEF et du gouvernement pour faire en sorte que toutes les parties respectent leurs engagements.
Avec le gouvernement, l'UNICEF et les partenaires d'exécution, continuer à réduire le nombre des centres de nutrition traditionnels, en visant ceux qui se trouvent dans des zones à sécurité alimentaire moyenne et en établissant des mécanismes permettant d'adopter une approche intégrée et communautaire des problèmes de nutrition et de santé.	Bureau de pays, en consultation avec l'UNICEF	Le nombre des centres de nutrition a été réduit de 252 en 2002 à 93; la réduction se poursuit. Le PAM continuera à coordonner son action avec l'UNICEF et d'autres partenaires pour renforcer l'exécution des programmes communautaires conçus pour s'attaquer aux causes profondes des problèmes de malnutrition et de santé.
Par le biais du gouvernement, de l'UNICEF et d'autres partenaires, assurer la collecte, l'analyse et la diffusion de données de référence sur la prévalence des carences en micronutriments (vitamine A et fer), en se fondant de préférence sur des indicateurs biochimiques, puis des évaluations périodiques, des carences en vitamine A, des troubles liés aux carences en iode et de l'anémie chez les femmes et les enfants d'âge préscolaire.	Bureau de pays, en consultation avec l'UNICEF	Le PAM examinera la question avec le Ministère de la santé et l'UNICEF avant la fin de 2004, l'exécution devrait commencer vraisemblablement en 2005. Ici aussi un problème financier, se pose du fait qu'aucun crédit à cette fin n'est prévu au budget de l'IPSR. Les crédits devraient donc être inscrits à la ligne budgétaire des enquêtes de référence, en particulier pour ce qui est des enfants d'âge préscolaire et des femmes.



RESUME DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION ET DES MESURES PRISES EN CONSÉQUENCE PAR LA DIRECTION— PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM AU RWANDA

Recommandations d'OEDE (mai 2004)	Pour action par	Réponse de la direction et mesures prises (juillet 2004)
VCA		
La participation du Ministère de l'agriculture et des partenaires techniques, tels que la FAO et les ONG expérimentées dans ce domaine, devrait être sollicitée, en particulier pour obtenir des contributions accrues sous forme d'intrants, à ajouter à l'aide alimentaire du PAM.	Bureau de pays, en consultation avec la FAO	Le Ministère de l'agriculture participe à la mise en oeuvre de la plupart des grands projets agricoles avec l'appui technique ou financier de la FAO, principalement des projets de bonification des marécages et de riziculture qui exigent des études techniques, y compris des études d'impact sur l'environnement. Au niveau provincial, les projets VCT doivent être approuvés par le comité d'aide alimentaire, dont est membre le Directeur de l'agriculture. Le partenariat avec les ONG se poursuivra pour l'encadrement des activités et la fourniture d'appui technique et matériel. Le PAM continuera à rechercher des contributions financières de donateurs pour les articles non alimentaires nécessaires.
La construction de terrasses fait partie intégrante de la gestion des bassins versants et ne devrait pas être réalisée isolément. Il est essentiel d'intégrer l'agroforesterie et l'élevage dès la conception du plan global d'aménagement proposé aux bénéficiaires.	Bureau de pays, en consultation avec la FAO	Le mémorandum d'accord pour les activités VCT sera réexaminé par le PAM et ses partenaires en août 2004 pour s'assurer que les accords relatifs aux aménagements en terrasses incluent l'engagement des partenaires d'y associer des pratiques d'agroforesterie propres à améliorer la productivité des sols et à produire du fourrage pour le bétail, et l'engagement de fournir d'autres intrants nécessaires, comme des engrais organiques et de la chaux pour amender les sols acides. Peu de partenaires disposent toutefois des moyens financiers appropriés.
L'entretien des routes de desserte dans les zones montagneuses sujettes à une forte érosion récurrente devrait être inclus dans la planification des activités VCT de construction/remise en état de routes dès le début du projet.	Bureau de pays	Le mémorandum d'accord pour la remise en état de routes doit être réexaminé en août 2004 pour y inclure l'engagement de prendre des mesures relatives à l'entretien après l'aide du PAM.
Les comités de gestion de l'eau devraient administrer les contributions des villageois au lieu de se décharger sur l'administration de district.	Bureau de pays, en consultation avec la FAO	Le mémorandum d'accord relatif aux projets hydrauliques doit être réexaminé pour inclure des dispositions relatives à la collecte et à l'emploi des contributions des villageois.



RESUME DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION ET DES MESURES PRISES EN CONSÉQUENCE PAR LA DIRECTION— PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM AU RWANDA

Recommandations d'OEDE (mai 2004)	Pour action par	Réponse de la direction et mesures prises (juillet 2004)
Vivres pour l'éducation (VPE)		
Établir une programmation commune avec la FAO et le Ministère de l'agriculture, pour donner suite aux projets pilotes de jardins scolaires et si possible élargir cette activité.	Bureau de pays, en consultation avec la FAO	Une proposition a été rédigée en vue d'une intervention commune des organismes des Nations Unies dans le secteur de l'éducation qui serait axée sur les programmes d'alimentation complémentaire du PAM. Le programme associera l'UNICEF, la FAO, l'ONUSIDA, l'OMS et le PAM et prévoit la création de jardins scolaires. Le projet sera discuté lors de la réunion des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies et sera opérationnel à compter de la prochaine année scolaire, en janvier 2005.
Donner suite aux activités pilotes en cours, à savoir : i) déparasitage, ii) complément d'alimentation pour apporter vitamine A et fer, iii) promotion d'une hygiène scolaire améliorée et de l'assainissement, iv) éducation sanitaire, nutritionnelle et hygiénique pour modifier les comportements, v) lutte contre le paludisme, et vi) sensibilisation au VIH/SIDA; si possible élargir les activités.	Bureau de pays, en consultation avec la FAO, l'UNICEF, l'OMS	Une proposition de projet concernant le déparasitage et l'apport de micronutriments a été établie conjointement par le PAM et le gouvernement; elle est actuellement étudiée par le PAM, l'UNICEF et l'OMS. Les programmes minimum de santé et de nutrition scolaires actuellement menés en collaboration avec Médecins sans frontières et <i>Population Services International</i> se poursuivront.
Élaborer des stratégies de désengagement de l'alimentation scolaire en augmentant des contributions alimentaires des parents sur plusieurs années pour assurer la durabilité si le PAM ne pouvait plus fournir une aide alimentaire.	Bureau de pays	Une réunion sera tenue avant la fin juillet 2004, sous la présidence du Ministère de l'éducation et avec la participation de toutes les parties prenantes, sur les stratégies susceptibles d'assurer la durabilité des programmes d'alimentation scolaire.
Améliorer la gestion et le suivi de l'alimentation scolaire, notamment en partenariat avec le Ministère de l'éducation, la FAO, l'UNICEF et l'OMS.	Bureau de pays, en consultation avec la FAO, l'UNICEF, l'OMS	Le PAM a appuyé la création de l'Unité de coordination du programme de pays (CPCU) basée au Ministère des pouvoirs locaux, du développement commercial et des affaires sociales, qui est chargée de la coordination des contributions et des activités du gouvernement dans le cadre du programme de pays. La création de l'Unité de coordination du programme de pays devrait améliorer l'action de suivi et les comptes rendus du gouvernement. La collaboration avec la FAO, l'UNICEF, l'OMS et l'ONUSIDA sera améliorée dans le cadre du programme commun des Nations Unies en cours d'élaboration.



**RESUME DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION ET DES MESURES PRISES EN CONSÉQUENCE PAR LA DIRECTION—
PORTEFEUILLE D'ACTIVÉS DU PAM AU RWANDA**

Recommandations d'OEDE (mai 2004)	Pour action par	Réponse de la direction et mesures prises (juillet 2004)
VIH/SIDA		
Élargir la programmation en matière de VIH/SIDA dans les quatre secteurs principaux, multiplier les partenariats, et cibler les personnes vivant avec le SIDA et les patients traités aux anti-rétroviraux.	Bureau de pays	Action en cours qui devrait se renforcer avec le plan de soins à domicile et l'aide alimentaire ciblée sur les personnes vivant avec le SIDA et les patients traités aux anti-rétroviraux.
Formaliser les liens entre la programmation anti-VIH/SIDA et les activités VCA et de renforcement de la sécurité alimentaire pour prévoir systématiquement une composante de sensibilisation et de prévention dans tous les programmes appuyés par le PAM.	Bureau de pays	Le lien entre la programmation anti-VIH/SIDA et les autres activités du PAM établi dans le cadre du projet pilote VIH/SIDA sera maintenu dans le cadre du programme de pays, en collaboration avec le Ministère de la santé , Médecins sans frontières et <i>Population Services International</i> .
Lier la programmation VIH/SIDA aux programmes de prévention de la transmission mère-enfant, en offrant la possibilité aux mères vivant avec le VIH/SIDA et à leurs enfants en bas âge de bénéficier d'une aide à plus long terme et de renforcer leur accès à la production alimentaire et aux activités lucratives.	Bureau de pays	Action en cours dans le cadre du projet pilote anti-VIH/SIDA, qui se poursuivra dans le cadre du programme de pays.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
COMPAS	Système de suivi, de traitement et d'analyse des mouvements des produits
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCA	Vivres pour la création d'actifs
VCF	Vivres pour la formation
VCT	Vivres-contre-travail

